



DOSSIER DE PRESSE 2023

BATIREGLO

La plateforme qui donne les
clés de la réglementation
du bâtiment



Sommaire

02 Sommaire

03 Édito

Partie 1

Une mission : rendre la réglementation plus accessible aux acteurs du bâtiment

05 Une plateforme unique sur le marché

06 Les avantages de BATIREGLO

07 Les trois volets de BATIREGLO

10 Une tarification avantageuse

11 Les ambitions de BATIREGLO



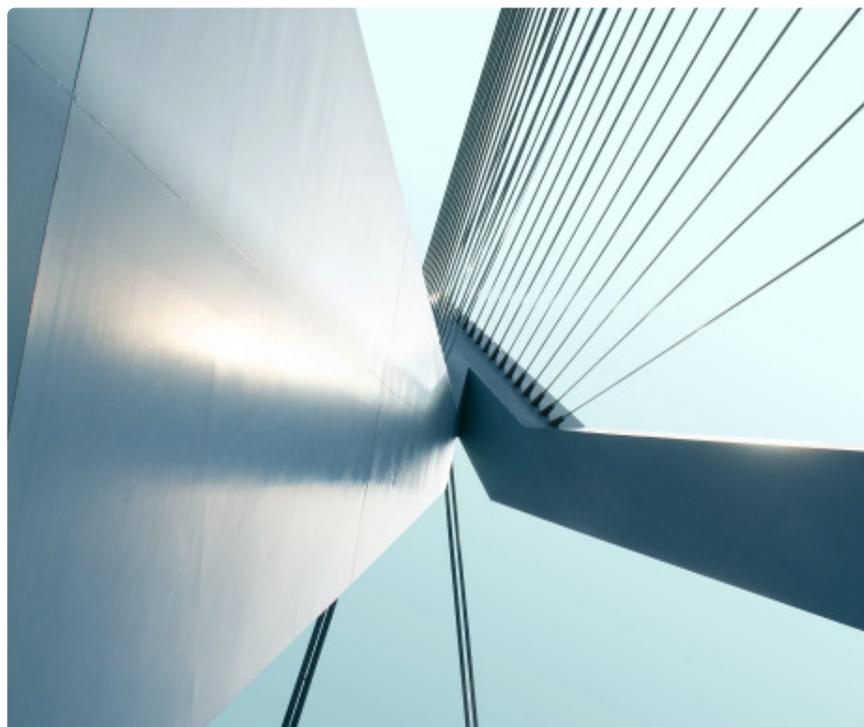
Partie 2

Histoire de BATIREGLO

13 Portrait de Jérémy Carrara, fondateur de BATIREGLO

14 Aux origines de BATIREGLO

15 En savoir plus



Édito

Le monde du BTP connaît aujourd'hui de fortes tensions économiques, notamment dues à la hausse des prix des matériaux et aux difficultés à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, refaire des travaux à cause d'erreurs réglementaires est un luxe que les acteurs bâtiment ne peuvent pas se permettre.

D'un autre côté, cacher les non-conformités sous le tapis quand on n'a pas les moyens de payer les reprises est inconcevable : cela dégrade la sécurité et la qualité d'utilisation des ouvrages.

Selon moi, il est donc indispensable de sensibiliser les professionnels du bâtiment à ce sujet. Maîtriser la réglementation ne doit pas être une option, mais une obligation qui permet de garantir les exigences de chantier (délais et coûts) et d'exploitation (sécurité, confort et accessibilité).

C'est pour rendre la réglementation plus accessible que j'ai créé BATIREGLO, une plateforme en ligne qui facilite la compréhension des textes grâce au format vidéo. Au vu de la sobriété ambiante dans le domaine de la construction, le savoir réglementaire est une arme contre les dépenses superflues liées aux reprises de travaux en cours de chantier et aux reprises après sinistre. Après tout, pour bien économiser, il faut commencer par éviter de dépenser inutilement !

Jérémy Carrara, fondateur de BATIREGLO





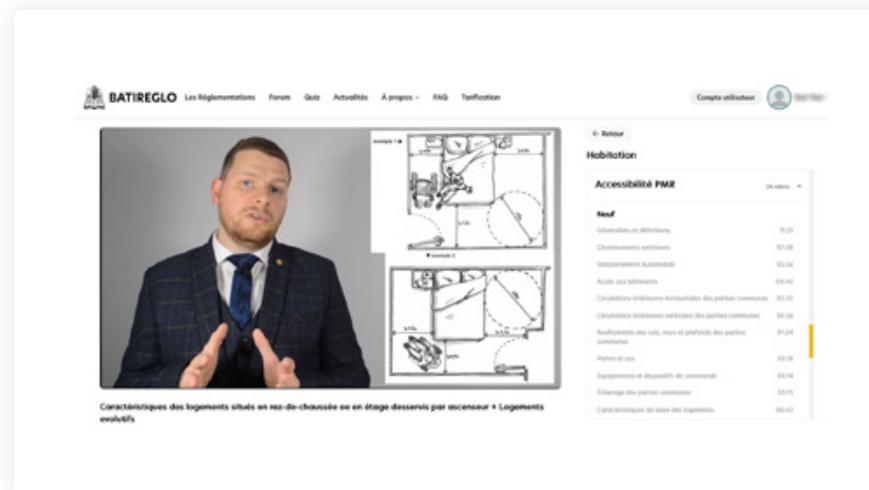
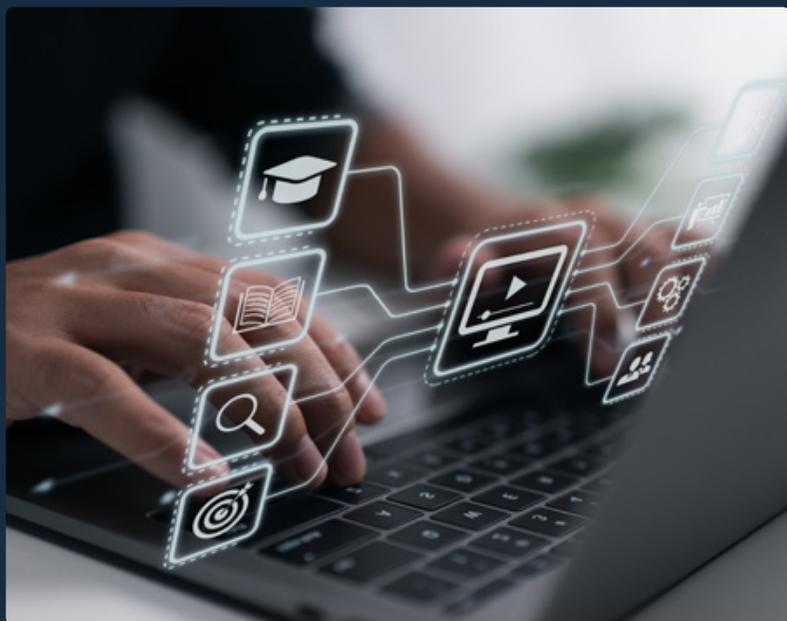
PARTIE 1

**Une mission :
rendre la réglementation
plus accessible aux acteurs
du bâtiment**

Une plateforme unique sur le marché

BATIREGLO est une plateforme en ligne qui a pour vocation de rendre la réglementation du bâtiment plus accessible aux professionnels du bâtiment. Elle a pour originalité de proposer des ressources au format vidéo, pratique, concret et adapté au mode de communication du bâtiment.

Véritable veille documentaire en ligne, BATIREGLO permet de retrouver rapidement et facilement l'essentiel des textes applicables à un projet de construction particulier : habitations, bâtiments soumis au Code du travail et Établissements Recevant du Public (ERP). Les contenus vidéos s'articulent autour de cinq piliers réglementaires : la sécurité incendie, l'accessibilité PMR, l'acoustique, la thermique, et le risque de chute.



BATIREGLO se démarque de ses concurrents par la diversité des sujets abordés et par le format vidéo. Elle a aussi pour avantage d'avoir été créée par un contrôleur technique qui connaît parfaitement les problématiques des professionnels et les difficultés du terrain. En s'appuyant sur son expérience, Jérémy Carrara a identifié les aspects de la réglementation les moins maîtrisés par les acteurs du bâtiment, qu'il a mis en avant dans les contenus de BATIREGLO.

La plateforme est composée de trois grandes sections : la partie « Règlementation », un forum qui laisse la place aux échanges, et des quiz permettant d'obtenir des certificats qui pourraient devenir un prérequis contractuel des Maîtres d'Ouvrages.

BATIREGLO s'adresse à divers acteurs du bâtiment : en premier lieu les architectes et maîtres d'œuvre, qui conçoivent les bâtiments, mais aussi aux entreprises de bâtiment, qui doivent également maîtriser la réglementation. La plateforme répond aussi aux besoins des promoteurs, qui sont souvent les premiers à faire les frais des retards de chantier et travaux supplémentaires liés aux remises en conformité : bien que « non-sachants », leurs directeurs techniques peuvent être intéressés par les contenus de BATIREGLO.



Les avantages de **BATIREGLO**

BATIREGLO offre de nombreux avantages aux professionnels :

Gain de temps

En affinant leur connaissance de la réglementation, les acteurs de la construction évitent les reprises de plan et de pièces écrites, les avis suspendus et défavorables des bureaux de contrôle, et les discussions interminables.

Gain d'argent

BATIREGLO permet de limiter les dépenses liées aux modifications des documents de chantier et aux reprises de travaux sur les chantiers.

Gain de crédibilité

Les acteurs de la construction montent en compétence et peuvent communiquer sur leur expertise avec la certification de quiz BATIREGLO.

Des réalisations de meilleure qualité

En réalisant des projets qui respectent la réglementation, les acteurs du bâtiment assurent une meilleure sécurité et un meilleur confort aux utilisateurs finaux.

Les trois volets de BATIREGLO

La réglementation

BATIREGLO Les Réglementations Forum Quiz Actualités À propos v FAQ Tarification

Compte utilisateur

Présentateur: **Jérémy CARRARA**

Veillez à toujours vérifier sur LEGIFRANCE si les articles en questions sont toujours en vigueur !

Article 13

Dispositions relatives aux caractéristiques des logements en rez-de-chaussée et desservis par ascenseur.
En plus des caractéristiques de base décrites à l'article 11, les logements situés au rez-de-chaussée ou en étages desservis par ascenseur doivent présenter les caractéristiques d'accessibilité et d'adaptabilité suivantes :

L - Usages attendus :
L'unité de vie des logements est définie de la façon suivante :

- l'unité de vie des logements concernés par le présent article et réalisés sur un seul niveau est constituée des pièces suivantes : la cuisine ou la partie du studio aménagée en cuisine, le séjour, une chambre ou la partie du studio aménagée en chambre, un cabinet d'aisances et une salle d'eau ;
- dans le cas de logements réalisés sur plusieurs niveaux, le niveau d'accès au logement comporte au moins la cuisine ou la partie du studio aménagée en cuisine, le séjour, une chambre ou la partie du séjour aménageable en chambre, un cabinet d'aisances comportant un lavabo ainsi qu'une réservation dans le gros œuvre permettant l'installation ultérieure d'un appareil élévateur vertical pour desservir la chambre et la salle d'eau accessibles en étage. Après l'installation d'un appareil élévateur vertical, les dispositions architecturales du logement continuent de satisfaire aux règles du présent arrêté.

II - Caractéristiques minimales :

1° Caractéristiques dimensionnelles :

Dès la construction, les caractéristiques suivantes doivent être respectées :

Une personne dont le fauteuil roulant présente des caractéristiques dimensionnelles définies à l'annexe 1 doit pouvoir :

Habitat

Accessibilité PMR

24 vidéos

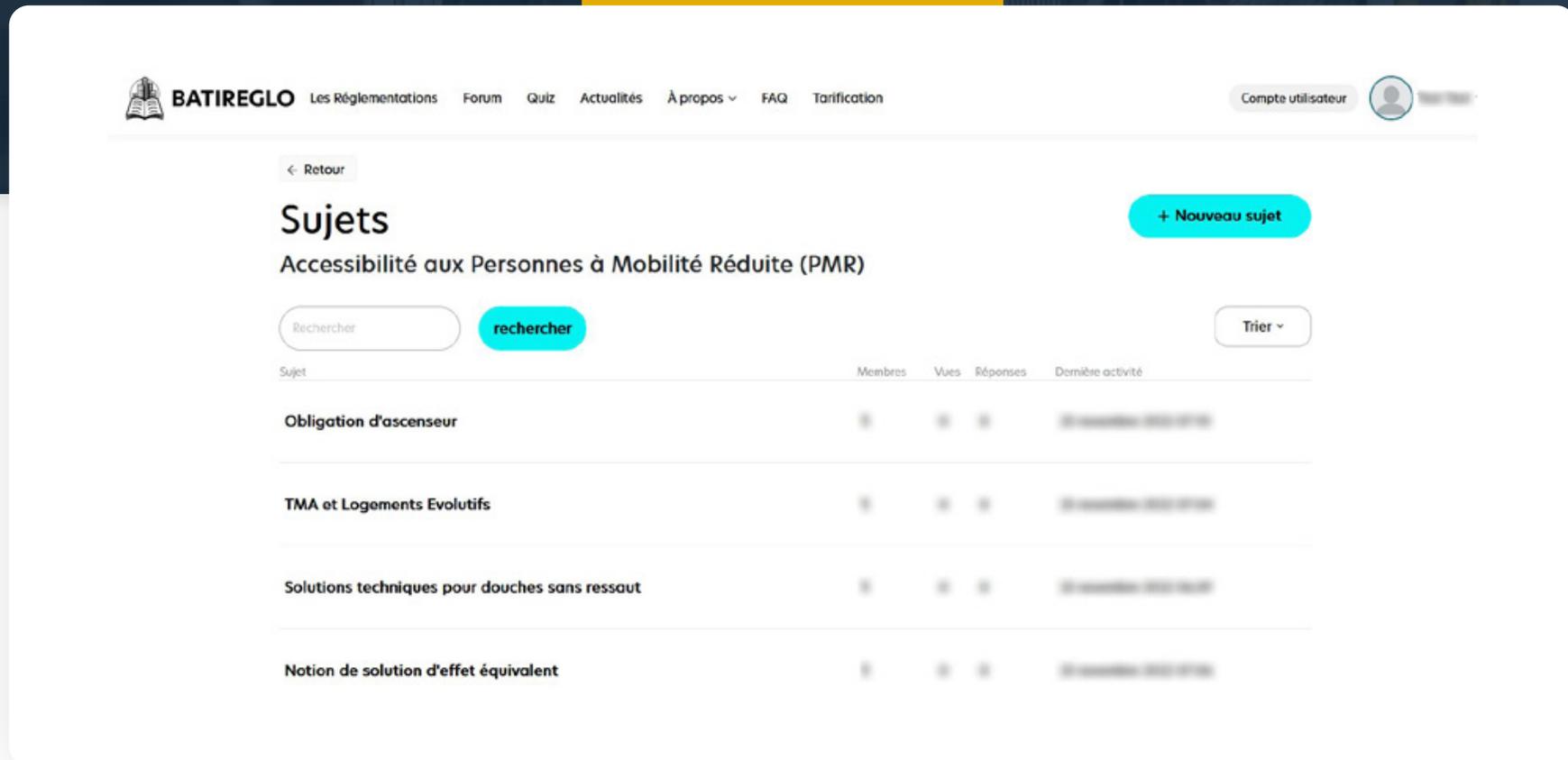
Neuf	
Généralités et définitions	11:51
Chemineurs extérieurs	07:58
Stationnement Automobile	03:56
Accès aux bâtiments	04:46
Circulations intérieures horizontales des parties communes	02:10
Circulations intérieures verticales des parties communes	05:36
Revêtements des sols, murs et plafonds des parties communes	01:34
Portes et sas	03:18
Équipements et dispositifs de commande	03:14
Éclairage des parties communes	02:15
Caractéristiques de base des logements	06:42

Le volet « Règlementation » de BATIREGLO regroupe l'essentiel de la réglementation appliquée à divers projets de construction. Les informations sont proposées sous forme de vidéos, afin de proposer une alternative au format « écrit » parfois obscur et rébarbatif.

Les vidéos respectent scrupuleusement la réglementation, sans aucune interprétation. Elles permettent ainsi de s'approprier l'esprit des arrêtés, décrets et circulaires. Les images sont issues de documents officiels et permettent de mieux comprendre les dispositions préconisées.

Pour faciliter la navigation, les vidéos sont regroupées par thématique. Un lien hypertexte sous chaque vidéo renvoie vers la version écrite des articles de la réglementation présentée.

Le forum



The screenshot shows the BATIREGLO forum interface. At the top, there is a navigation bar with the BATIREGLO logo and menu items: Les Réglementations, Forum, Quiz, Actualités, À propos, FAQ, and Tarification. A user profile icon and 'Compte utilisateur' are on the right. Below the navigation, there is a 'Retour' button and a '+ Nouveau sujet' button. The main heading is 'Sujets' with a sub-heading 'Accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)'. A search bar with 'Rechercher' and 'rechercher' buttons is present, along with a 'Trier' dropdown. The forum content is a table with columns: Sujet, Membres, Vues, Réponses, and Dernière activité.

Sujet	Membres	Vues	Réponses	Dernière activité
Obligation d'ascenseur	5	12	3	21 novembre 2023 17:10
TMA et Logements Evolutifs	5	12	3	21 novembre 2023 17:10
Solutions techniques pour douches sans ressaut	5	12	3	21 novembre 2023 17:10
Notion de solution d'effet équivalent	5	12	3	21 novembre 2023 17:10

Le forum BATIREGLO permet aux professionnels d'échanger autour de problématiques liées à la réglementation du bâtiment. Chaque membre peut poser des questions d'ordre général ou des questions spécifiques à un projet, en bénéficiant des conseils et des retours d'expérience de la communauté.

Les membres de BATIREGLO peuvent partager du texte mais aussi des images, comme des extraits de plan, afin d'exposer leur problème de façon précise. Cet espace en ligne est ainsi un véritable atout pour les membres de BATIREGLO, parce qu'il crée une synergie sur les interprétations de la

réglementation et sur les solutions à divers problèmes, de façon collégiale ou non.

Les quiz



Accessibilité PMR

6 - La largeur minimale du cheminement extérieur accessible doit être de :

A . 1,20 m libre de tout obstacle afin de faciliter les croisements

B . 1,50 m libre de tout obstacle afin de faciliter les croisements

C . 1,80 m libre de tout obstacle afin de faciliter les croisements

7 - Lorsqu'un rétrécissement ponctuel ne peut être évité, la largeur minimale du cheminement peut, sur une faible longueur, être comprise :

A . Entre 0,80 m et 1,20 m de manière à laisser le passage pour une personne en fauteuil roulant

Soumettre

Le volet « Quiz » du site BATIREGLO permet de tester ses connaissances en matière de réglementation. Chaque quiz est composé de 20 questions à choix multiple, sur trois thèmes : l'habitation, les bâtiments soumis au Code du travail, et les Établissements recevant du public (ERP).

À la fin du quiz, les professionnels reçoivent un certificat de participation qui affiche leur note. Celui-ci peut simplement leur servir d'autoévaluation ou de test de connaissance interne à une entreprise, mais aussi d'argument commercial auprès de leurs clients. Le certificat BATIREGLO pourrait devenir

un prérequis exigé par les Maîtres d'Ouvrages : en dessous d'une certaine note, ils pourraient refuser de travailler avec un architecte, un Maître d'Œuvre ou une entreprise.



Une tarification avantageuse

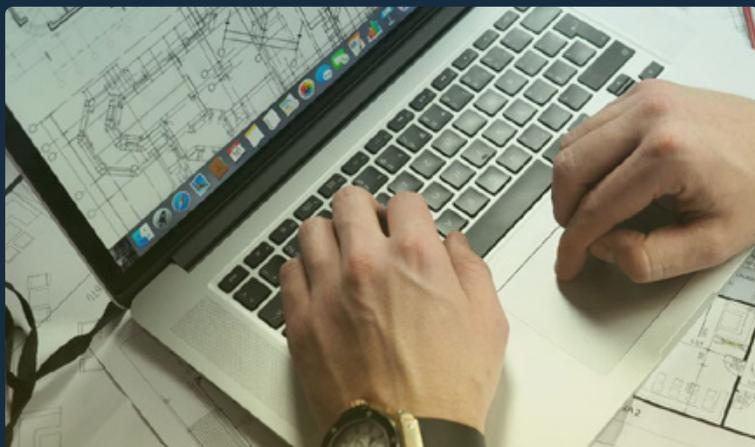
BATIREGLO offre un excellent rapport qualité-prix. Pour la partie « Habitation », le tarif est de 300 euros HT par an pour un compte principal plus 30 euros HT par an par compte utilisateur. Ce tarif est très intéressant, si on prend en compte les problèmes et tâches chronophages évitées, comme les reprises de travaux, les plans de réunion et les sinistres.

Pour l'instant, la plateforme propose une seule formule dédiée à l'Habitation. La plateforme lancera prochainement trois autres abonnements : Code du Travail, Établissement recevant du public, et Offre complète.

Les ambitions de BATIREGLO

Lancée en 2023, la plateforme BATIREGLO est pour l'instant uniquement consacrée à la réglementation de l'habitation. Son fondateur est en train de développer des parties dédiées aux Établissements Recevant des Travailleurs (ERT soumis au Code du Travail) et aux Établissements Recevant du Public (ERP).

L'ambition de BATIREGLO est d'atteindre l'intégralité des professionnels du bâtiment en France, des architectes aux maîtres d'œuvre en passant par les promoteurs et les entreprises. Selon Jérémie Carrara, plus le nombre de personnes qui maîtrisent la réglementation sera élevé, moins il y aura de non-conformités réglementaires sur les chantiers de construction, et moins il y aura de problèmes en découlant, tant pour les professionnels que pour les utilisateurs finaux.



PARTIE 2

Histoire de BATIREGLO



Portrait de Jérémy Carrara, fondateur de **BATIREGLO**

Jérémy Carrara baigne depuis son enfance dans le monde du bâtiment : plusieurs membres de sa famille travaillaient en tant que chef de chantier, conducteur de travaux, directeur de travaux et maître d'œuvre.

C'est tout naturellement qu'il a fait des études d'ingénieur du bâtiment en alternance, obtenant son diplôme de l'École Centrale de Nantes en 2016. À l'issue de son alternance, Jérémy intègre une PME de la région bretonne en tant qu'ingénieur travaux gros œuvre, dans les bureaux et le tertiaire.

En 2018, Jérémy quitte sa Bretagne natale pour Toulouse, où il travaille dans une PME en tant que conducteur de travaux gros œuvre spécialisé dans le logement.

En 2020, il décide de changer de voie et devient contrôleur technique du bâtiment pour un major des bureaux de contrôle. Deux ans plus tard, il fait à nouveau ses valises et s'installe au Pays basque, exerçant sa nouvelle profession dans une autre entreprise. Il est aujourd'hui toujours contrôleur technique, parallèlement à son activité de micro-entrepreneur.





Aux origines de BATIREGLO

Quand Jérémy Carrara a pris ses fonctions de contrôleur technique, il s'est rapidement rendu compte que la réglementation technique du bâtiment est en général très mal maîtrisée par les acteurs du bâtiment, qu'ils soient architectes, maîtres d'œuvre ou entreprises.

La situation est paradoxale : ces acteurs sont considérés comme des « sachants » aux yeux de la loi, et leur responsabilité est fortement impliquée en cas de sinistre en sécurité incendie, accessibilité PMR, thermique, acoustique, et risque de chute.

Maîtres d'œuvre, architectes et entrepreneurs expliquent à Jérémy les raisons de leur méconnaissance : la réglementation est trop vaste, elle change constamment, il est difficile de trouver des informations claires, et les textes écrits par les législateurs sont opaques. Et, surtout, les acteurs du bâtiment n'ont pas le temps d'explorer la réglementation.

C'est à la lumière de ces éléments que Jérémy a posé les bases de BATIREGLO, imaginant une plateforme où serait regroupé l'essentiel de la réglementation technique du bâtiment au format vidéo.

Il tourne et monte les vidéos seul en 2021, puis fait appel à un développeur professionnel qui crée le site web entre 2022 et 2023. Et en mai 2023, Jérémy lance officiellement [batireglo.fr](https://www.batireglo.fr).



Pour en savoir plus

 [batireglo.fr](https://www.batireglo.fr)



Contact presse

 Jérémy Carrara

 direction@batireglo.fr

 06 69 20 41 55